



FICHE D'INFORMATION CYBER

06/07/2023

Éléments concernant le risque cyber signalé

Depuis le début du mois de juillet, plusieurs municipalités situées dans un département de la Région Grand Est ont reçu une facture (montant avoisinant les 1000 €) correspondant à la réalisation d'un audit de leur site internet.

Cette facture est transmise par l'entité « Cyber-sentinelles – Association CDCL » et signée par son président « François PELLETANT ». Elle accompagne un courrier assurant qu'un audit du site internet de la commune a été réalisé et que certaines failles mineures ont été détectées.

Aucune des municipalités destinataires n'a sollicité ce type d'audit ni adhéré à un quelconque programme « cyber-sentinelles » mentionné dans le courrier.

Information concernant l'organisme suspect

Nom : CDCL – Cyber-Sentinelles
Adresse fournie : 3, Boulevard de Sébastopol – 75001 PARIS
RIB au nom de l'association des mairies franciliennes



Des recherches effectuées concernant cette association, il apparaît que le risque de tromperie, voire d'escroquerie, est probable. La gendarmerie des Vosges **met** par conséquent **en garde** les municipalités du département sur les agissements de cet organisme aux méthodes suspectes.

RAPPEL : un audit est une procédure formalisée, qui nécessite une sollicitation du demandeur et une attente de résultats.

Conseils de la gendarmerie des Vosges

En cas de réception de courrier ou de facture provenant de cet organisme ou de tout autre qui semblerait suspect :

- ➔ ne procéder à **AUCUN RÈGLEMENT**
- ➔ ne suivez pas les éventuelles instructions mentionnées dans le courrier
- ➔ procédez à toute vérification que vous jugez utiles et possibles
- ➔ contactez la brigade de gendarmerie territorialement compétente